

« Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait » nous dit la 1^e lecture ; « jusqu'à 70 fois sept fois » ajoute Jésus dans l'évangile. Autant dire que le pardon ne nous est pas facultatif pour vivre en disciples du Christ. Les textes de la Bible, la vie même de Jésus, le témoignage des saints nous orientent tous dans le même sens et il nous est bon, aujourd'hui, de nous poser sur ce point important de la vie chrétienne, que nous exprimons dans chaque Notre Père : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ».

En suivant le récit de la parabole que nous venons d'entendre, nous sommes d'abord conduits à contempler la miséricorde du Seigneur à notre égard. Nous sommes débiteurs de son amour débordant qui sans cesse nous pardonne et nous relève. La dette que nous avons à l'égard de Dieu est sans commune mesure avec celles que nous pouvons avoir entre nous ; la parabole parle de 10000 talents (60 millions de pièces d'argent) en face de 100 pièces d'argent. Comment pourrions-nous rembourser une telle dette, puisque nous devons déjà tant à Dieu, jusqu'à la vie elle-même, donnée gracieusement, sans mérite de notre part ? Dans le Christ, cette dette nous a été remise pour nous donner de participer à la vie même du Fils de Dieu ; par le baptême, nous avons été plongés dans la mort et la résurrection de Jésus, pour vivre en enfants de lumière.

Notre foi en la résurrection de Jésus s'enracine dans notre foi en l'amour tout puissant de Dieu : amour créateur, amour libérateur, amour sauveur. Un amour qui surpasse en tout jusqu'à notre propre capacité à aimer et à nous donner ; un amour plus grand que nos ingratitude et notre péché qui consiste - bien souvent - à vouloir prendre la place de Dieu et à conduire nos vies sans lui. Dieu pardonne parce qu'il est miséricorde, parce qu'il veut nous associer à son œuvre de salut ; il veut faire alliance avec nous pour se donner et nous recevoir dans l'éternité de son amour et de sa vie. C'est le même amour, la même puissance d'amour qui pardonne et qui ressuscite Jésus. « Là où le péché abonde, la grâce surabonde », comme l'écrit saint Paul, parce que Dieu qui nous donne la vie ne peut pas nous abandonner dans le péché et dans la mort.

Toutefois, s'il est vrai que le pardon de Dieu est inconditionnel, il n'en demeure pas moins que nous avons à l'accueillir et à le laisser porter du fruit en nous. Pour être véritablement reçu, le pardon de Dieu suppose que nous sachions accueillir la lumière de la Parole de Dieu, l'éclairage de Jésus, pour faire la vérité sur nous-mêmes et sur notre péché, afin d'exprimer une vraie demande de pardon, un aveu sincère de nos fautes et un parfait désir de conversion. Là encore, c'est le Seigneur lui-même qui illumine notre conscience et qui guide nos pas pour revenir vers lui dans un vrai repentir. Ne vous privez pas du sacrement de pénitence et de réconciliation pour célébrer la miséricorde de Dieu et pour vous laisser renouveler dans la grâce de votre baptême.

Le confessionnal n'est pas un tribunal ou un centre d'examens. Le prêtre confesseur n'est pas un juge ou un examinateur. La confession n'est pas un interrogatoire ou un cours de morale ou de vie spirituelle. Non. Dans le sacrement de pénitence et de réconciliation, vous êtes reçus par un homme pécheur, comme vous, qui a reçu mission, par son ordination, de recevoir votre confession de foi en l'amour miséricordieux qui nous rejoint jusque dans l'aveu de nos péchés ; il a reçu le ministère de l'absolution, c'est-à-dire la capacité sacramentelle de vous manifester concrètement le pardon de vos péchés. Sa personne tout entière est au service de l'efficacité de la grâce sacramentelle du pardon, dans le secret le plus intime de votre relation personnelle avec Dieu ; c'est pourquoi sa mémoire elle-même est marquée par le secret de confession, absolu et inviolable. Je peux vous assurer que les fois où j'ai pleuré, comme confesseur, ce n'est pas tant à cause de la gravité des péchés entendus que devant la grandeur et la puissance de l'amour de Dieu qui se manifeste dans son pardon qui guérit, qui relève et qui sauve.

Mais voilà le pardon reçu, comme la remise de dette de la parabole de l'Évangile, n'est pas simplement un acquis. Ce pardon reçu est aussi une mission qui nous incombe. Si nous avons été pardonnés, « miséricordiés », c'est pour que nous soyons miséricordieux à notre tour. Notre foi en la résurrection de Jésus est attestée dans notre capacité à pardonner. Cela ne veut pas dire que c'est facile et possible, sans peine. Là encore, il faut souvent beaucoup de patience et de larmes, surtout tant que la vérité n'a pas fait tout son chemin dans le cœur des différents protagonistes. On peut vouloir pardonner sans encore y parvenir, mais le Seigneur ne nous privera pas de sa grâce pour que, le moment venu, nous puissions y parvenir.

Vouloir pardonner, c'est déjà ne pas se laisser entraîner dans la haine et la vengeance, c'est ne pas se laisser enfermer dans la rancœur et la rancune ou se laisser aller à la colère, tel que nous l'entendions dans la 1^e lecture. Parce que, finalement, la rancune, le désir de vengeance ou la colère nous font souvent plus de mal à nous-mêmes. Là encore, nous sommes conduits à regarder vers Jésus, spécialement à l'heure de sa passion ; aux accusations et aux moqueries, il répond par l'amour ; aux calomnies et aux injustices, il répond par l'amour ; et, sur la Croix, que nous mettons à l'honneur en la fête de la Croix Glorieuse, il prie pour ses bourreaux et, de son cœur ouvert, coulent le sang et l'eau qui régénèrent et qui donnent naissance à l'Église, à l'humanité sauvée.

Que dans son grand amour le Seigneur nous fasse la grâce du pardon reçu et donné, pour sa Gloire et pour notre joie. Amen

Abbé François GOURDON,
Curé.